

Bruxelles, septembre 2018

Note concernant la PREVENTION de la méningite en milieu scolaire.

Chers Parents,

La méningite à méningocoque est une maladie grave nécessitant une prise en charge immédiate. **Un traitement préventif précoce** vise à éviter l'apparition de cas secondaires ; il doit être administré même si l'enfant ou le jeune a été vacciné contre la méningite.

C'est pourquoi, si un cas se présentait à l'école de votre enfant, vous en seriez immédiatement avertis pour que vous puissiez vous rendre sans tarder chez votre médecin afin qu'il prescrive le traitement adéquat.

Cependant, en cas d'extrême urgence ou de situation épidémique grave, le médecin scolaire a la possibilité de prescrire ou d'administrer à l'école le traitement adéquat :

Pour enfants de 2 à 5 ans :

Une dose unique orale de Ciproxine (125 mg)

Pour les enfants de 5 à 12 ans :

Une dose unique orale de Ciproxine (250 mg)

Pour enfants de plus de 12 ans et adultes :

Une dose unique orale de Ciproxine (500 mg)

Pour les femmes enceintes :

Spiramycine (Rovamycine), à raison de 1 gr, 2 fois par jour pendant 4 jours.

Le médecin scolaire déterminera la population visée par le traitement préventif.

Si vous vous opposez à cette prise en charge, il est nécessaire de nous le communiquer par écrit avant le 10 octobre 2018.

L'élève qui n'aurait pas reçu de traitement sera évincé de l'école pendant une durée de 10 jours.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions de croire en notre entier dévouement.

Le médecin scolaire